

Paris, le 10 novembre 2020

Accord de cessez-le-feu au Haut-Karabakh : L'Assemblée parlementaire de la Francophonie condamne les violences à Erevan suite à l'annonce du cessez-le-feu

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), à travers son Secrétaire général parlementaire, **Jacques Krabal**, et le Chargé de mission Europe, **Jean Charles Luperto**, exprime son inquiétude face à l'intrusion de manifestants au sein du Parlement arménien, à Erevan, suite à l'annonce du cessez-le-feu. Elle condamne avec la plus grande fermeté l'atteinte à l'intégrité physique du Président de l'Assemblée nationale arménienne, **Ararat Mirzoyan**, et appelle les Arméniens à exprimer leur mécontentement dans le calme.

« Je tenais tout d'abord à saluer l'accord d'un cessez-le-feu total au Haut-Karabakh. Ce conflit, qui dure depuis plus de six semaines, n'a causé que trop de pertes humaines. Je réitère notre soutien inconditionnel au Parlement et au peuple arménien. L'APF et ses parlementaires francophones se tiennent à leurs côtés dans ces moments difficiles » a déclaré Jacques Krabal.

« Nous nous tenons à la disposition des parlementaires arméniens pour faire le point sur l'évolution de la situation comme nous l'avons fait en octobre dernier. Dès que possible, une délégation de parlementaires se rendra à Erevan et accompagnera le Parlement avec humilité et détermination » a ajouté Jean-Charles Luperto.

L'APF adresse ses condoléances aux familles endeuillées. Elle continue de suivre avec attention l'évolution de la situation dans la région.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.